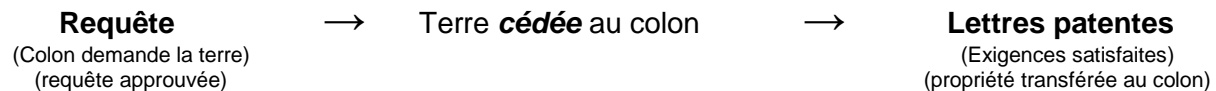

Recherche de documents relatifs aux terres de la Couronne

225 Guide de
rechercheDernière mise à jour :
Août 2015

En Ontario, toutes les terres étaient considérées des terres de la Couronne (autrement dit, des terres appartenant au gouvernement) depuis leur cession à la Couronne par une Première Nation jusqu'au transfert de leur propriété de la Couronne au premier propriétaire privé. Les Archives publiques de l'Ontario détiennent les documents créés durant les démarches allant de la **requête** (demande de terre) jusqu'à l'octroi de **lettres patentes** (attestation officielle du transfert de propriété).



Le présent guide de recherche explique comment trouver des renseignements dans ces documents. Divers liens dans la version électronique de ce guide mènent à d'autres guides, à la **base de données des descriptions des documents d'archives** et à notre **catalogue du service interprète de microfilms** (les uns et les autres disponibles dans la section « Accédez à nos collections » de notre site Web), sauf indication contraire.

Le guide est divisé en plusieurs sections, comme suit :

PAR OÙ COMMENCER

1. Le processus d'octroi ou de vente de terres de la Couronne

LES DOCUMENTS

2. La documentation du processus – L'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario et autres registres connexes
3. Le premier pas : la demande de terre
4. Les lettres patentes : l'officialisation du statut de propriétaire
5. Les autres documents utiles
6. D'autres ressources utiles

COMMENT NOUS JOINDRE

PAR OÙ COMMENCER

Le premier pas vers l'obtention d'une concession de terre à titre gratuit était la présentation d'une demande à cet effet. Ceci étant dit, le meilleur endroit d'où entamer une recherche de documents relatifs à des terres de la Couronne est en général l'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario (existant en anglais seulement et baptisé *Ontario Land Records Index*),

lequel renferme les documents créés à un stade ultérieur du processus. Reportez-vous à la section 2 du présent guide pour en savoir plus sur cet index et la façon de l'utiliser.

Si la personne que vous cherchez n'était pas la première à posséder une terre, ou si vous souhaitez retrouver les propriétaires successifs d'une terre depuis le début, vous devrez consulter les documents relatifs à l'enregistrement immobilier. Vous pourriez aussi avoir intérêt à démarrer votre recherche en consultant ces documents si vous ne savez pas avec certitude si la personne que vous cherchez était la première à posséder une terre. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous au Guide de recherche 231 : Recherche de documents relatifs à l'enregistrement immobilier.

1. Le processus d'octroi ou de vente de terres de la Couronne

Les règlements régissant l'octroi ou la vente de terres de la Couronne ont évolué au fil du temps. Il s'est souvent écoulé plusieurs années entre la présentation initiale d'une demande de terre et la délivrance de lettres patentes.

Au départ, le transfert de propriété de la plupart des terres de la Couronne avait lieu moyennant une concession. Les colons potentiels présentaient une demande de terre au conseil exécutif ou au ministère des Terres de la Couronne (voire, aux tous débuts, à un comité local de gestion des terres). Ensuite, étaient émis un décret autorisant la concession de terre, de même que divers documents administratifs confirmant quelle parcelle de terre faisait l'objet de la concession. Le colon qui recevait une concession de terre ne devenait pas automatiquement propriétaire de la parcelle en question; les lettres patentes officialisant son statut de propriétaire ne lui aient délivrées qu'après qu'il ait satisfait à un certain nombre d'exigences; les colons pouvaient par ailleurs vendre ou autrement transférer entre eux les droits qu'ils détenaient sur une terre.

Dans un premier temps, les ventes de terres de la Couronne étaient rares, mais elles sont devenues la norme après les années 1820. La plupart des acquéreurs louaient un lot à bail, puis recevaient des lettres patentes après avoir acquitté le dernier paiement visant son achat.

Vous trouverez des renseignements plus détaillés sur le processus d'octroi de terres à ses débuts et sur les documents relatifs à l'arpentage initial des terres, dans le *Guide de recherche 215 : De l'acte de concession aux lettres patentes : Guide des premiers documents relatifs à la colonisation des terres (v. 1790- v. 1850)*.

LES DOCUMENTS

2. La documentation du processus – L'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario et autres registres connexes

Qu'est-ce que l'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario?

L'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario (*Ontario Land Records Index*) contient des renseignements sur les colons qui ont :

- participé au processus menant à l'octroi ou à l'achat de terres de la Couronne;
- loué ou acheté des terres de la société *Canada Company* (une entreprise basée à Londres, en Angleterre, qui a reçu, puis vendu, plus d'un demi-million d'acres de terres, principalement dans le comté de Huron et alentour);
- colonisé la région de Peterborough à l'instigation de Peter Robinson, un homme politique qui a activement contribué à l'afflux d'émigrants irlandais vers le Haut-Canada et en l'honneur de qui la ville de Peterborough a été nommée.

Les données sur un colon qui figurent dans l'index incluent son nom, le nom du canton, les numéros d'un lot et d'une concession, la nature de la transaction pertinente et un renvoi à un document d'origine. Les documents relatifs aux terres de la Couronne figurant dans l'index ont été, pour la plupart, créés au moment de la vente ou de l'octroi des terres en question. Il s'agit des documents suivants :

- rôle foncier et annexes (listes des terres cédées);
- registres des autorisations, ordres et mandats (documents administratifs adressés à divers bureaux gouvernementaux pour faire aboutir des concessions de terres);
- registres des billets et certificats d'attribution et des actes de cession (documents délivrés aux colons pour confirmer les concessions);
- descriptions des terres cédées;
- registres de baux et de contrats de vente.

Comment consulter et utiliser l'index

L'index se trouve sur deux ensembles de microfiches (l'un présentant la liste des colons par nom de famille; l'autre présentant les cantons en ordre alphabétique), que vous pouvez consulter dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprète](#) de microfilms (certaines bibliothèques se sont elles aussi procuré ces ensembles de microfiches). Pour en savoir plus sur l'index et les données que contiennent ses entrées, ou pour prendre connaissance des correspondances entre les codes de référence de l'index et les numéros des bobines de microfilms renfermant les documents, reportez-vous au Guide de recherche 205 – Comment se servir de l'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario. Dans la salle de lecture, vous trouverez ces mêmes renseignements dans les classeurs qui contiennent les microfiches.

Que faire après avoir consulté l'index

Les bobines de microfilms contenant les documents indexés sont disponibles dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprète](#) de microfilms.

Une fois que vous avez trouvé le document qui vous intéresse sur une bobine de microfilm, procédez comme suit pour trouver d'autres renseignements s'y rapportant, y compris des documents connexes :

- copiez ou notez l'intégralité de ce que vous avez trouvé dans les documents;
- utilisez la liste de conversation dans la section du catalogue du Service [interprète](#) de microfilms traitant des terres de la Couronne pour trouver le nouveau code de référence (une copie de cette liste est également disponible dans la salle de lecture);
- vérifiez la description des documents dans la base de données des descriptions des documents d'archives (en anglais seulement; cliquez sur « *Advanced Search* », puis sur « *Search Groups of Archival Records* » et entrez votre nouveau code de référence); cette description vous fournira des détails sur le document que vous avez repéré sur microfilm et sur la manière de trouver des documents connexes.

Vous pouvez aussi vous servir des renseignements récupérés dans l'index pour trouver des lettres patentes (voir la section 4).

3. Le premier pas : la demande de terre

Qu'est-ce qu'une demande de terre?

Tout colon potentiel qui souhaitait obtenir une concession de terre devait présenter une demande à cet effet. Une demande de terre contenait en général des renseignements personnels sur son auteur, tels que son pays ou lieu de naissance, sa situation de famille, le nom de ses parents (si le père était un Loyaliste de l'Empire-Uni), des données sur son éventuel service dans l'armée ou une milice, un serment d'allégeance et un certificat de bonne moralité. La majorité des demandes de terres ont été présentées au conseil exécutif, mais après 1826, elles pouvaient aussi être présentées au commissaire des terres de la Couronne.

Comment consulter les demandes de terres

Il existe trois catégories de demandes de terres :

Les demandes de terres du Bas-Canada (demandes présentées avant 1791) : ces demandes de terres ne sont pas disponibles auprès des Archives publiques de l'Ontario. Pour de plus amples renseignements sur ces demandes, veuillez vous adresser à Bibliothèque et Archives Canada ou visiter leur site Web, www.collectionscanada.gc.ca.

Les demandes de terres du Haut-Canada : Il s'agit là des demandes de terres présentées au conseil exécutif à partir de 1791. Ces demandes ont été microfilmées et une copie des microfilms ainsi produits est disponible dans la salle de lecture; ces microfilms sont aussi disponibles auprès de Bibliothèque et Archives Canada.

Pour repérer une demande de terre du Haut-Canada sur microfilm disponible auprès des Archives, veuillez consulter le manuel *User's Guide to the Upper Canada Land Petitions and Land Books* (en anglais seulement) et le document d'instructions mis à votre disposition dans la salle de lecture.

Veillez noter qu'un index est aussi accessible en ligne, par l'intermédiaire du site web de Bibliothèque et Archives Canada, <http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/terre-haut-canada/index-f.html>.

Même si le nom que vous cherchez ne figure pas dans l'index en ligne, il se peut que l'index sur microfilm contienne un renvoi à une entrée pertinente dans les *Land Books*, autrement dit les

registres des décisions relatives aux terres dans lesquels on inscrivait l'acceptation ou le rejet d'une demande (voir la section 5).

Demandes de terres présentées aux ministères des Terres de la Couronne : ces demandes de terres et les répertoires s'y rapportant sont disponibles sur microfilms, dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprêt](#) de microfilms. Les demandes de terres incluant des demandes d'arpentage n'ont pas été microfilmées et ne sont disponibles que dans la salle de lecture.

Pour savoir comment accéder à ces documents, veuillez consulter les descriptions de la série [RG 1-54](#) (en anglais seulement) dans la base de données des descriptions des documents d'archives :

- Pour accéder aux répertoires, cliquez, en bas de la page, sur [RG 1-54-1](#) :
 - cliquez ensuite sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
 - consultez le microfilm approprié, en fonction de la période durant laquelle la demande de terre aurait été présentée;
 - copiez ou notez les renseignements fournis, puis consultez les demandes de terres (série RG 1-54-2).
- Pour accéder aux demandes de terres, cliquez, en bas de la page, sur [RG 1-54-2](#) :
 - cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
 - consultez le microfilm approprié, selon le nom de l'auteur de la demande (tel qu'il figure dans l'index).

Que faire après avoir consulté les demandes de terres

Si vous n'avez pas trouvé la demande de terre que vous cherchiez et que vous savez dans quel canton, sur quelle concession et sur quel lot la personne qui vous intéresse s'est établie, vous pouvez vérifier si une copie de sa demande figure parmi les documents des cantons ou les décrets, 1827-1904 (voir la section 5).

4. Les lettres patentes : l'officialisation du statut de propriétaire

Que sont des lettres patentes?

Les lettres patentes sont délivrées par la Couronne au premier propriétaire, pour confirmer le transfert de propriété. Elles incluent une description de la parcelle de terre cédée et, parfois, des conditions ou des restrictions légales dont le transfert est assorti. Comme l'original des lettres patentes a été remis au propriétaire d'une terre, ce que vous trouverez auprès des Archives publiques de l'Ontario sont des copies papier et microfilmées des registres de lettres patentes contenant une reproduction des documents originaux. Ces registres ont été créés et tenus à jour par le bureau dit *Recording Office* et par son successeur, le Service des documents officiels.

Comment consulter les lettres patentes

Pour commencer, vous devrez consulter l'un des index suivants :

1. Index par nom, 1826-1967 (RG 53-56) : Le contenu de cet index est divisé en volumes, en ordre chronologique, puis classé par première lettre du nom de famille. Les volumes de cet index jusqu'à 1912 sont disponibles dans la série de microfilms MS 1, bobines 7 à 12 dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprêt](#) de microfilms.

- Pour obtenir de plus amples renseignements et pour voir une liste détaillée des microfilms pour les volumes d'index jusqu'à 1912 :
 - consultez les descriptions de la série [RG 53-56](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives;
 - cliquez sur le lien vers le catalogue du Service interprêt de microfilms fourni en bas de la page, sous la rubrique « **By Microfilm Interloan** »;
 - consultez le microfilm approprié, en fonction du nom de famille du titulaire des lettres patentes.
 - Pour retrouver des lettres patentes, par nom de famille, dans les index des documents postérieurs à 1912, vous devrez soumettre une demande de récupération de document à l'aide du code de référence (RG 53-56) et de l'année qui vous intéresse (vous pouvez aussi présenter cette demande à l'avance, par téléphone ou par courriel; nos coordonnées figurent à la fin du présent guide). Adressez-vous au personnel de la salle de lecture qui pourra vous fournir des explications plus détaillées.
2. Index par canton, 1793-1852 (RG 53-55) : Le contenu de cet index est classé d'abord par canton, et ensuite en ordre chronologique. Il est disponible dans la série de microfilms MS 1, bobines 1 à 5 dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprêt](#) de microfilms.
- Pour obtenir de plus amples renseignements et pour voir une liste détaillée des microfilms :
 - consultez les descriptions de la série [RG 53-56](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives;
 - cliquez sur le lien vers le catalogue du Service interprêt de microfilms fourni en bas de la page, sous la rubrique « **By Microfilm Interloan** »;
 - consultez le microfilm approprié, en fonction du lieu (canton) où la terre qui vous intéresse était située.
3. Index par district, 1793-1825 (RG 53-2) : Le contenu de cet index est classé d'abord par district, et ensuite en ordre chronologique. Il est disponible dans la série de microfilms MS 1, bobine 6 dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprêt](#) de microfilms.
- Pour obtenir de plus amples renseignements et pour voir une liste détaillée des microfilms :
 - consultez les descriptions de la série [RG 53-2](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives;
 - cliquez sur le lien vers le catalogue du Service interprêt de microfilms fourni en bas de la page, sous la rubrique « **By Microfilm Interloan** »;
 - consultez le microfilm approprié, en fonction du lieu (district) où la terre qui vous intéresse était située. **Veillez noter** : si vous ne savez pas dans quel district la terre était située, vous auriez peut-être intérêt à consulter la ressource en ligne des Archives publiques de l'Ontario, *L'Ontario en évolution : Guide des limites, des noms et des administrations régionales de l'Ontario* (voir la section 5).

Ces index vous fourniront des renseignements clés relatifs aux lettres patentes, y compris :

- le canton, le numéro de lot et le numéro de concession;
- le type de lettres patentes;
- le nombre d'acres;
- la date des lettres patentes;
- les numéros de volume et de page où le document était consigné dans les registres des lettres patentes.

Que faire après avoir consulté un index

Une fois que vous avez trouvé le document que vous cherchiez dans l'un des index ci-dessus, notez ou copiez la date, le numéro de volume et le numéro de page indiqués. Cette information vous guidera vers le registre des lettres patentes approprié, dans lequel vous pourrez voir une copie des lettres patentes originales.

Registres des lettres patentes (RG 53-1)

- Les registres des lettres patentes délivrées entre 1793 et 1867 sont disponibles sur microfilms, mais pas par l'intermédiaire du Service interprète.
- Pour obtenir de plus amples renseignements et pour voir une liste détaillée des microfilms :
 - consultez les descriptions de la série [RG 53-1](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives ;
 - cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
 - consultez le registre des lettres patentes approprié en fonction du code de référence du volume fourni dans l'index.

Veillez noter : À différents registres peut correspondre la même lettre – vérifiez donc d'après la liste que vous avez bien choisi la date et le registre.
- Les registres des lettres patentes délivrées après 1867 ne sont pas disponibles sur microfilms.
 - Pour consulter les registres des lettres patentes délivrées après 1867, vous devrez soumettre une demande de récupération de document à l'aide du code de référence (RG 53-1), de la date et du volume qui vous intéressent. **Veillez noter** : Certains de ces documents étant stockés à l'extérieur de nos locaux, leur récupération peut prendre jusqu'à 24 heures. Adressez-vous au personnel de la salle de lecture qui pourra vous fournir des explications plus détaillées.

Veillez noter également : Les registres des lettres patentes délivrées après 1867 à l'égard de **terres indiennes** sont conservés par Bibliothèque et Archives Canada.

Pour demander à distance des copies certifiées conformes de lettres patentes visant des terres de la Couronne, veuillez vous adresser au :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Division des opérations régionales

Direction de l'intégration

Section des services relatifs aux programmes

Unité de la gestion opérationnelle des terres

5e étage, Tour sud

300, rue Water

Peterborough ON K9J 8M5

Téléphone : 1 888-551-5552

Télécopieur : 705-755-2181

Web : <http://www.ontario.ca/fr/environnement-et-energie/lettres-patentes-de-la-couronne>

Courriel : crownlandregistry@ontario.ca

5. Les autres documents utiles

a) La correspondance relative aux terres de la Couronne (séries RG 1-2-4)

Cette correspondance est celle reçue par le bureau de l'arpenteur général (*Office of Surveyor General*) et son successeur, le commissaire des terres de la Couronne. Elle a trait à des questions variées relatives à l'administration de ces terres, y compris leur gestion, leur arpentage et leur vente ou cession à des colons particuliers.

Une bonne partie de cette correspondance est classée en ordre chronologique. Si vous ne connaissez pas la date d'une éventuelle correspondance, consultez le catalogue sur fiches des documents relatifs aux terres de la Couronne, disponible sur microfiche dans la salle de lecture. Les fiches – et il en existe aussi bien une pour le nom du correspondant et une pour le sujet de la correspondance – sont classées en ordre alphabétique. Chaque carte contient une courte description de l'élément de correspondance et un renvoi au volume dans lequel il se trouve. Certaines incluent aussi une date rattachée à une sous-catégorie au sein du volume. Notez ou copiez cette information au moment d'utiliser l'index afin de pouvoir retrouver la correspondance qui vous intéresse.

Veillez noter : Il s'agit là d'un index partiel de la correspondance relative à l'administration des terres, y compris les notes de service, reçue par le bureau de l'arpenteur général entre 1796 et 1868.

Que faire après avoir consulté l'index

Cette correspondance est disponible sur microfilms. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces documents, et pour voir une liste des microfilms :

- consultez la description de la sous-série [RG 1-2-4](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives;
- cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
- consultez le microfilm approprié en fonction de la date de la correspondance.

b) Registres des premiers et deuxièmes comités de gestion des terres de district

Les registres des comités de gestion des terres du Haut-Canada sont une précieuse source de renseignements sur les premiers colons. Ces comités étaient au nombre de deux :

Les premiers comités de gestion des terres de district

Les premiers comités remontent à la période de 1789 à 1794 et sont au nombre de quatre, un chacun pour les districts de Hesse, Nassau, Mecklenburg et Lunenburg, respectivement. Ces comités supervisaient tout ce qui touchait les terres dans leur district et facilitaient la colonisation en octroyant des certificats d'attribution aux premiers colons. Le 6 novembre 1794, ces comités ont été abolis et à partir de là, la gestion des terres a été assurée de façon centralisée par le conseil exécutif.

Les documents des premiers comités de gestion des terres de district comprennent les actes, rapports, correspondances et instructions ou règlements liés aux activités de ces comités. La plupart de ces documents sont conservés par Bibliothèque et Archives Canada. Ils sont classés à l'aide d'un index nominatif qui indique le nom, le volume et la page, ainsi que les numéros des bobines de microfilms correspondant à chaque document.

Le tableau 1 ci-après énumère les séries de documents qui sont disponibles sur microfilms dans notre salle de lecture. Ces documents sont aussi disponibles par l'entremise du Service [interprêt](#) de microfilms, sauf en ce qui concerne la série assortie du code de référence D 398. Veuillez consulter les descriptions des séries dans la base de données des descriptions des documents d'archives pour en savoir plus.

Tableau 1

Code de référence	Série ou sous-série	Dates
RG 1-177	Actes du comité de gestion des terres du district de Nassau	1788-1792
RG 1-178	Dossiers du comité de gestion des terres du district de Hesse	1789-1794
RG 1-30	Annexes, déclarations et listes de certificats d'occupation émis par les magistrats, arpenteurs et premiers comités de gestion des terres de district	1789-1816
D 359	Matériel de diffusion des actes et registres des comités de gestion des terres du Haut-Canada (contient des documents – actes, rapports, instructions aux conseils et correspondance – des premiers comités de gestion des terres de district pour les districts de Hesse, Nassau, Lunenburg et Mecklenburg, que l'on peut trouver à Bibliothèque et Archives Canada sous RG 1, L 4).	[Microfilmé en 19--], (originaux, 1765-1804)

Les deuxièmes comités de gestion des terres de district

Un décret daté du 13 mars 1819 a donné naissance aux deuxièmes comités de gestion des terres dans chacun des districts du Haut-Canada (à l'exception du Niagara, où il ne restait plus aucune terre susceptible d'être cédée). Ces comités :

- traitaient les demandes de colons prospectifs des États-Unis et octroyaient des terres à ces colons s'ils pouvaient produire des certificats de naissance britannique;
- cédaient des terres à certains immigrants arrivés après la Guerre de 1812;
- enregistraient l'âge du demandeur, son lieu de naissance et la date de son arrivée dans la province. Chaque demandeur devait déclarer qu'il n'avait encore jamais reçu de terre de la Couronne et faire un serment d'allégeance. Après avoir satisfait à ces exigences et acquitté des frais d'audience au comité, le demandeur pouvait s'installer sur le lot de 100 acres qui lui était attribué;
- ne traitaient pas les requêtes de dédommagement des loyalistes de l'Empire uni ou des demandeurs militaires, qui devaient se rendre en personne à York (Toronto), la capitale de la colonie.

Les comités de gestion des terres ont été abolis le 31 décembre 1825.

Le tableau 2 ci-dessous énumère les séries de documents des deuxièmes comités de gestion des terres de district. La plupart de ces documents n'apparaissent pas dans l'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario (sauf [RG 1-161-2-1](#)). Quelques-uns des volumes renfermant ces documents contiennent des index nominatifs. Veuillez consulter les descriptions des séries dans la base de données des descriptions des documents d'archives pour en savoir plus.

Tableau 2

Code de référence	Série ou sous-série	Dates
RG 1-176	Deuxièmes comités de gestion des terres de district - déclarations des attributions de terre	1819-1826
RG 1-161	Fiats de concession de terres – Deuxièmes comités de gestion des terres de district	1820-1854
RG 1-12-2-2	Liste des terres attribuées aux immigrants par le comité de gestion des terres, district de Bathurst	1823-1824

c) Commissions des héritiers et des légataires

Le gouvernement a créé une première et une deuxième Commission des héritiers et des légataires pour régler les différends quant aux personnes ayant le droit ou non de recevoir les lettres patentes pour une parcelle de terrain. Consultez les documents relatifs à ces commissions si vous savez ou soupçonnez que le titre de propriété d'une terre était contesté, ou encore si l'index des documents relatifs aux terres de l'Ontario attribue à une concession le sigle COMM, qui désigne la Commission des héritiers et des légataires. Il y a eu deux commissions des héritiers et des légataires successives – assurez-vous donc de bien consulter les documents de celle qui était en existence durant la période qui vous intéresse.

Première Commission des héritiers et des légataires (1797-1804)

Bibliothèque et Archives Canada possède la plupart des dossiers de la première commission (1797-1804) et certains des dossiers de la deuxième commission (1805-1911). Ces dossiers sont disponibles sur microfilms en libre-service dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario et par le biais du Service interprète de Bibliothèque et Archives Canada.

Pour accéder à ces documents dans la salle de lecture d'Archives publiques Ontario :

- consultez l'instrument de recherche D 352, *First Heir and Devisee Commission diffusion material* (matériel de diffusion de la première Commission des héritiers et des légataires).

Deuxième Commission des héritiers et des légataires (1805-1911)

En 1805, une nouvelle loi a été adoptée pour établir ce que l'on appelle généralement la deuxième Commission des héritiers et des légataires. D'après la loi, le rôle de cette commission était d'offrir un recours aux personnes qui pourraient revendiquer des terres dans cette province à titres d'héritiers ou de légataires des terres (*Lois du Haut-Canada*, 45 Geo. III, c. 2.).

Base de données de la deuxième Commission des héritiers et des légataires

Pour déterminer si quelqu'un avait présenté une demande à la deuxième Commission des héritiers et des légataires, consultez la [base de données de la deuxième Commission des héritiers et des légataires](#) des Archives publiques de l'Ontario, qui est accessible (en anglais seulement) en cliquant sur le lien « Accédez à nos collections » sur la page d'accueil de notre site Web. Cette base de données contient un index des 5 184 dossiers se rapportant aux demandes déposées à la Commission.

Pour récupérer des renseignements dans cette base de données :

- saisissez les critères de recherche appropriés (nom, prénom ou prénoms, canton, ville ou année), puis cliquez sur « Search »;

- sélectionnez le résultat approprié en cliquant sur le nom de la personne qui vous intéresse;
- copiez ou notez tous les renseignements fournis, y compris l'année, le numéro de dossier et le numéro de la bobine de microfilms;
- consultez la bobine de microfilm appropriée. Les bobines sont disponibles dans la salle de lecture et par l'entremise du Service interprète de microfilms. Vous pouvez aussi les emprunter en passant par les *Family History Centres*, <https://www.familysearch.org/>.

Pour en savoir plus, et pour trouver de groupes de documents connexes se rapportant aux deux commissions, veuillez consulter la Section 3 : Le règlement de contestations foncières du Guide de recherche 215, « De l'acte de concession aux lettres patentes : Guide des premiers documents relatifs à la colonisation des terres (v. 1790 - v. 1850) ».

Décrets (séries RG 1-50)

Le lieutenant-gouverneur émettait des décrets sur la recommandation de l'arpenteur général ou du commissaire des terres de la Couronne, autorisant la vente, la location ou la concession à titre gratuit de ces terres. Les décrets sont une bonne source d'information si vous n'avez pas réussi à retrouver la demande de terre initiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière d'accéder à ces documents, consultez les descriptions de la série [RG 1-50](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives. Vous pouvez consulter les décrets de trois façons :

1. Pour retrouver un décret d'après un nom :

- sélectionnez [RG 1-50-2](#);
- cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
- consultez le microfilm approprié en fonction du nom de famille du colon.

2. Pour retrouver un décret d'après un nom de lieu ou un sujet :

- sélectionnez [RG 1-50-3](#);
- cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
- consultez le microfilm approprié en fonction de la date, du lieu ou du sujet, voire de plusieurs de ces critères.

3. Pour retrouver un décret d'après son numéro (RG 1-50-4), vous devrez d'abord consulter les index des décrets relatifs aux terres (RG 1-50-1).

Pour accéder aux index des décrets relatifs aux terres :

- sélectionnez [RG 1-50-1](#);
- cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
- consultez le microfilm approprié en fonction de l'année durant laquelle le décret a été émis;
- copiez ou notez tous les renseignements fournis, y compris l'année et le numéro du décret.

Veillez noter : Ces index vous aideront à déterminer si un décret a été émis, même si vous ne l'avez pas retrouvé dans les séries RG 1-50-2 ou RG 1-50-3. L'information fournie dans la colonne intitulée « Date of Order-in-Council » (date du décret) vous fournira un numéro correspondant aux numéros de vérification dans le RG 1-50-3.

Pour accéder aux décrets correspondants classés par numéro :

- sélectionnez [RG 1-50-4](#);
- cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
- consultez le microfilm approprié en fonction du numéro de décret (tel que fourni dans l'index).

d) Plans des concessions (série RG 1-100)

Les plans des concessions (RG 1-100) constituent un autre type de documents importants créés pour consigner la distribution de terres de la Couronne. Ils indiquent de quelle manière le titre de propriété de ces terres a été transféré. Quand un lot ou une portion de lot était cédé par lettres patentes, le nom du titulaire de patente (concessionnaire) était inscrit sur le plan à l'endroit approprié.

Veillez noter : Il se peut que certains de ces documents soient demeurés valides jusque dans les années 1970. Si, sur un plan de concession, un nom est mentionné sur un lot particulier, cela ne signifie pas forcément que la personne en question a reçu les lettres patentes; mais cela veut bien dire qu'elle a pu, à un moment ou à un autre, avoir le titre de propriété de la terre en question.

Pour en savoir plus sur cette série de documents, reportez-vous aux descriptions de la série [RG 1-100](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives. Pour déterminer si les Archives publiques de l'Ontario renferment un plan des concessions pour le secteur géographique qui vous intéresse :

- sélectionnez « Option 3: Advanced Search », puis cliquez sur « Search files and items »;
- saisissez le nom de l'endroit voulu (comté, district, canton, etc.) dans le champ intitulé « Keyword », puis tapez le code de référence (RG 1-100) dans le champ intitulé « Archival Reference Code ». Cela fera apparaître tous les plans figurant dans la série RG 1-100 qui répondent, le cas échéant, à vos critères de recherche.

Pour voir la liste complète de tous les plans décrits dans la base de données des descriptions des documents d'archives :

- cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** ».

e) Documents des cantons (série RG 1-58)

Les documents des cantons sont une collection de documents divers relatifs aux terres de la Couronne, constituée par les fonctionnaires du ministère des Terres et des Forêts afin de classer et d'organiser des documents fonciers sans autre lien entre eux. Ils datent d'environ 1783 à environ 1870. Ils comprennent des copies de décrets, des billets et des certificats d'attribution, des concessions, des certificats d'exécution des tâches de colonisation, de la correspondance et quelques testaments. La série est organisée par canton, ville ou village, puis, dans chaque canton, par concession et par numéro de lot.

Les documents des cantons sont disponibles sur microfilms, dans la salle de lecture et par l'entremise du Service [interprète](#) de microfilms. Vous pouvez accéder à la liste du contenu des microfilms de deux façons :

1. Consultez la description de la série [RG 1-58](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives;
 - cliquez sur le lien vers la liste en ligne fourni à la rubrique marquée « **Finding Aid** »;
 - consultez le microfilm approprié en fonction de l'emplacement de la terre qui vous intéresse.

2. Consultez la liste des microfilms disponibles par l'entremise de notre catalogue du Service [interprêt](#) de microfilms :
 - sélectionnez « Dossiers des terres de la Couronne » (sur la page anglaise, http://www.archives.gov.on.ca/en/microfilm/crown_land_records_intro.aspx, « *Crown Lands Records* »);
 - cliquez sur « Township papers » (documents des cantons), vers le bas de la page;
 - consultez le microfilm approprié en fonction de l'emplacement de la terre qui vous intéresse.

Pour retrouver des documents postérieurs à 1870, n'hésitez pas à consulter le système de classement numérique des dossiers relatifs aux terres (série RG 1-246). Cette série englobe les dossiers contenant la correspondance au sujet des terres de la Couronne, de même que le système d'indexation utilisé pour répertorier ces dossiers de 1853 à 1915. Ces dossiers contiennent parfois aussi des relevés d'arpentage, des copies de décrets et d'autres documents liés à une parcelle de terrain particulière avant sa cession par lettres patentes. Pour accéder à ce système de classement numérique, consultez la description de la série [RG 1-426](#) dans la base de données des descriptions des documents d'archives.

f) Registres des décisions relatives aux terres du Haut-Canada

Les registres des décisions relatives aux terres du Haut-Canada, tenus à jour par le conseil exécutif, servaient à consigner la décision d'accepter ou de rejeter les demandes de terres présentées à ce dernier. Ces documents sont une bonne source de renseignements relatifs aux demandes de terres du Haut-Canada : ils peuvent servir à retrouver une demande, si le nom du demandeur n'apparaît pas dans l'index des demandes de terres. Les originaux sont conservés par Bibliothèque et Archives Canada, mais des copies sur microfilm sont disponibles dans notre salle de lecture. Vous pouvez accéder à l'index de ces registres des décisions relatives aux terres de deux façons :

1. l'index sur microfilm des registres des décisions relatives aux terres (*Index for the Land Books*) se trouve au même endroit que l'index des demandes de terres (*Index for the Land Petitions*). Veuillez consulter le manuel « *User's Guide to the Upper Canada Land Petitions and Land Books* » (en anglais seulement) disponible dans la salle de lecture pour obtenir des explications plus détaillées.

2. Vous trouverez aussi (en anglais seulement) un index imprimé en plusieurs volumes intitulé « *Index to the Upper Canada Land Books* » dans la salle de lecture, sur les rayons de la documentation généalogique. Il s'agit là d'un index alphabétique où figurent les noms des demandeurs de terres et d'autres renseignements personnels sur ces derniers (occupation, situation matrimoniale, lieu de résidence au moment de la demande, etc.), la date du procès-verbal de l'audience correspondante, le numéro du registre des décisions pertinent et de la page correspondante, ou encore le numéro de la pétition (s'il est connu).

Si vous vous servez de cet index, sur microfilm ou sur copie papier :

- copiez ou notez la date, le registre (sa lettre) et le numéro de la page;
- consultez la liste des microfilms pour trouver le registre des décisions (ou le microfilm) approprié dans le *User's Guide to the Upper Canada Land Petitions and Land Book*.

6. D'autres ressources utiles

Livres

L'ouvrage de Brenda Dougall Merriman, *Genealogy in Ontario: Searching the Records, 4th Edition* (en anglais seulement) comporte un chapitre très intéressant, intitulé « *Land and Ownership Records* » (aux pages 130 à 155) qui explique le processus d'octroi des terres. Vous en trouverez un exemplaire (non circulant) dans notre salle de lecture.

L'ouvrage de Fraser Dunford, *Municipal Records in Ontario History and Guide* (en anglais seulement) est un trésor de renseignements sur l'histoire des districts, comtés, cantons, villes et villages de l'Ontario. Il pourra vous aider à déterminer l'emplacement d'une terre à travers les nombreuses modifications des limites territoriales intervenues dans la province (et notamment de quels anciens comtés ou cantons elle peut avoir fait partie). Vous en trouverez un exemplaire (non circulant) dans notre salle de lecture.

Ressource en ligne

L'exposition en ligne des Archives publiques de l'Ontario, *L'Ontario en évolution : Guide des limites, des noms et des administrations régionales de l'Ontario*, révèle quantité de données contextuelles relatives aux modifications des limites territoriales de l'Ontario. Elle constitue un excellent outil visuel pour chercher à retrouver l'emplacement d'une terre, depuis sa première inclusion parmi les terres de la Couronne (et notamment les anciens comtés ou cantons dans lesquels elle a pu se situer, ou encore le district initial dont elle peut avoir fait partie).

<http://www.archives.gov.on.ca/fr/maps/index.aspx>

COMMENT NOUS JOINDRE

À votre service

Même si nous ne pouvons pas faire la recherche pour vous en ce qui concerne les documents relatifs aux terres, nos archivistes de référence sont prêts à vous aider. Vous pouvez les appeler ou leur envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez vous rendre aux Archives publiques de l'Ontario.

Comment nous joindre

Téléphone : 416-327-1600, sans frais (en Ontario) : 1 800 668-9933

Télocopieur : 416-327-1999

Courriel : reference@ontario.ca

Adresse : Archives publiques de l'Ontario
134, boulevard Ian Macdonald
Toronto (Ontario) M7A 2C5

Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l'Ontario et accéder aux guides de recherche et à d'autres matériels utiles mis à la disposition des clients par l'entremise des Archives publiques, veuillez vous rendre au site Web : <http://www.ontario.ca/archives>.

Service à la clientèle et guides de recherche

Les Archives publiques de l'Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour en savoir plus, allez au site des Archives et, à la page d'accueil, cliquez sur « Accédez à nos collections », puis sélectionnez « Guides et outils de recherche ».

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et fiable, des erreurs surviennent parfois; nous ne pouvons donc en pas garantir l'exactitude. Les personnes souhaitant utiliser cette information devront si possible la vérifier au préalable.